

NOTICE
DOLTHENE suspension buvable pour chiens

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBERATION DES LOTS SI DIFFERENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marche

Dopharma Research
Zalmweg 24 – 4941 VX
P.O. Box 205 – 4940 AE
Raamsdonksveer – the Netherlands

Fabricant responsable de la libération des lots

Dopharma France
23 Rue du Prieuré, Saint-Herblon
44150 Vair-sur-Loire
France

2. DÉNOMINATION DU MEDICAMENT VETERINAIRE

DOLTHENE suspension buvable pour chiens
(S, M, L)

3. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGREDIENTS

Substance active

Oxfendazolum 22,65 mg

Excipients

Acidum sorbicum 1,50 mg
Aqua purificata q.s.p. 1 ml

4. INDICATIONS

Traitement et contrôle chez le chien des helminthoses digestives à :

Nematodes

Toxocara canis
Toxascaris leonina
Uncinaria stenocephala
Ancylostoma caninum
Ancylostoma braziliense
Trichuris vulpis

Cestodes

Taenia spp
Dipylidium caninum

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas traiter les femelles gestantes pendant les 35 premiers jours de la gestation.

6. EFFETS INDESIRABLES

Très rarement, de troubles gastro-intestinaux comme vomissements ou l'anorexie peuvent se manifester.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPECES CIBLES

Chiens.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPECE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

La suspension est à administrer par voie orale, mélangée à la nourriture ou éventuellement administrée directement dans la gueule.

Le goût neutre de la suspension permet une administration facile aux chiots.

Posologie: 11,3 mg de principe actif par kg et par jour, soit 5 ml pour 10 kg de poids vif, pendant trois jours consécutifs.

Chaque boîte du médicament vétérinaire contient une pipette doseuse à graduation de 5 ml équivalent à 10 kg.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Bien agiter avant emploi.

10. TEMPS D'ATTENTE

Sans objet.

11. CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Protéger de la lumière. A conserver à l'abri du gel.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après EXP. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

12. MISES EN GARDE PARTICULIERES

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

La résistance des parasites à une classe particulière d'anthelminthique peut se développer suite à une utilisation fréquente et répétée d'un anthelminthique de cette classe.

Ne pas utiliser chez l'animal présentant une hypersensibilité connue à la substance active ou un excipient.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le produit aux animaux :

En ce qui concerne des réactions locales d'hypersensibilité, éviter le contact direct lors de l'application.
Porter des gants.

Gestation et lactation :

Ne pas traiter les femelles gestantes pendant les 35 premiers jours de la gestation.
Le médicament vétérinaire peut être administré pendant la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Ne pas mélanger avec un autre médicament.

Surdosage (symptômes conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire :

La tolérance du médicament vétérinaire chez les chiens après l'administration jusqu'à 5 fois la dose recommandée pendant plus que 3 fois la période de traitement recommandée est très bien.
Rarement, de troubles gastro-intestinaux comme vomissements ou l'anorexie peuvent se manifester.

Incompatibilités:

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

13. PRECAUTIONS PARTICULIERES POUR L'ELIMINATION DES MEDICAMENTS NON UTILISES OU DES DECHETS DERIVES DE TELS MEDICAMENTS VETERINAIRES

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

Décembre 2019

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

BE-V164717

Flacons de 5, 10, 20, 50, 100, 150, 200 et 250 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Délivrance

Délivrance libre